

Stupide **u**tilisation de la **d**ésinformation

Un tract SUD, particulièrement virulent contre la CFDT, s'essaie à réécrire l'histoire de la réorganisation de Yerres Cdis. Bref, SUD engage une polémique stérile entre organisations syndicales, certes ayant des démarches totalement opposées, dans laquelle le personnel n'a rien à y gagner ! Ce syndicat, si prompt à dégainer l'outil juridique (dernièrement, sur les Colis IdF, SUD 92 menace d'attaquer la CFDT en « diffamation ») devrait pourtant savoir, comme tous syndicats, que l'action devant les tribunaux est un mode de régulation ultime, à utiliser en dernier recours.

■ Quelques points sur quelques « i » !

D'après SUD, c'est grâce à la « menace » d'un référé juridique qu'a pu être obtenu le principe du samedi de repos. Sans blague ! Déjà, en juillet 2007, le principe de repos de cycle en fin de semaine avait été acquis nationalement...par la CFDT ! Sur Yerres Cdis, c'est par la négociation avec la CFDT que le 26 juin, le samedi avait été obtenu ! Que SUD soit mécontent, c'est une chose, mais il faut qu'il s'en prenne à lui-même ! Son type de syndicalisme, très ancré « politiquement et corporatiste », prône la recherche perpétuelle du conflit, comme étant le vecteur essentiel, voire unique, dans l'obtention d'avancées sociales. Que d'autres méthodes parviennent à obtenir des résultats concrets, voilà-t-y pas que ça remettrait en cause ce dogme absolu ? Bref, on comprend mieux la violence des propos de cette organisation, qui malgré des résultats électoraux importants, peine à satisfaire ses revendications.

Le constat aujourd'hui partout en Ile-de-France, c'est que face au radicalisme syndical, se dresse un radicalisme patronal. C'est d'ailleurs le but recherché, pour à la fois créer les raisons du mécontentement et empêcher toute tentative de négociation **gagnant-gagnant**. Ainsi, c'est bien SUD qui a donné des idées à La Poste sur la dénonciation des accords RTT : non seulement SUD était contre la mise en place des 35h à La Poste à l'époque, mais se targue aujourd'hui d'être le « chevalier blanc » de la défense des régimes de travail. Et dans beaucoup d'endroits fleurissent des régimes de travail « loi Aubry 2 » à 35h 6 jours sur 7 ! Ce qui nous sépare encore de la démarche sudiste : quand la CFDT dit que le contrat produit plus de résultats que la loi, SUD est sur une logique inverse, et c'est leur droit. Mais qu'ils ne viennent pas travestir la réalité et introduire de la violence dans nos rapports : il y en a suffisamment comme ça dans notre société et à La Poste !

A sa décharge, SUD est un syndicat peu ou pas implanté au niveau interprofessionnel, pendant que les confédérés, notamment CGT et CFDT, doivent exercer pleinement leurs responsabilités. Ainsi, plusieurs dizaines de milliers de militants CFDT sont présents bénévolement dans tous les rouages démocratiques de la société française : assurances maladie vieillesse chômage ; mutualité ; tribunaux prud'homaux ou des affaires sociales ; Fongecif ; 1% logement...qui profitent à toute la population. Nous assumons donc des responsabilités fortes partout pendant que SUD se cantonne à la recherche du « grand soir ». Et nous continuerons dans notre démarche syndicale, que cela plaise à SUD ou pas !